



CERTIFICAT

N° 10890-18

ProCert AG atteste que les produits de l'entreprise

Suter Viandes SA

Pré-du-Bruit 3, 1844 Villeneuve VD

mentionnés ci-après remplissent les exigences du
Cahier des charges Saucisson vaudois / Saucisse aux choux vaudoise IGP
comme appellation d'origine protégée et que ces produits sont certifiés:

Saucisse aux choux vaudoise
Saucisson vaudois
Saucisson vaudois sec

Validité du certificat: 31 décembre 2019*

Berne, le 11 décembre 2017

ProCert AG - Organisme certificateur

Raphael Sermet
Directeur du programme

Christian Wasem
Membre de la commission de certification



Sur la base de la certification, les produits certifiés sont autorisés à porter la
marque 'Indication géographique protégée (IGP)'.

ID-Certificat: 50385

* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre officiel de ProCert (accessible sous www.procert.ch) atteste de la validité du présent certificat.